

Votre contact pédagogique

(Accompagnement du stagiaire)
FRIZON Laure
laure.frizon@monatourisme.fr

Votre contact administratif

GARNIER Marie
marie.garnier@monatourisme.fr

Si vous êtes une personne en situation d'handicap, vous pouvez vous adresser par mail à Camille Averty camille.averty@monatourisme.fr ou par téléphone au 06 17 23 31 44. Nous aménagerons au mieux la formation.

LIEU : LIMOGES (PMR)

DATE (S) :

04/12/2023	7:00	9:45	18:00	CRT LIMOGES
05/12/2023	7:00	9:45	18:00	CRT LIMOGES

DURÉE : 2,00 jour(s), 14:00 heures

EFFECTIF : De 6 à 12 participants

PUBLIC : Directrice.eur, Responsable RH, Elus du CSE (titulaire, suppléant)

PREREQUIS : Aucun prérequis

POSITIONNEMENT DU STAGIAIRE : Questionnaire de pré-formation individuel envoyé en amont de la formation

FORMATEUR(S)/ TRICE(S) :

Véronique Grué Capelle



- Structures de Nouvelle-Aquitaine éligibles à un financement OPCO : 300€/jour/personne
- Structures de Nouvelle-Aquitaine inéligible à un financement OPCO : (Agents de la fonction publique territoriale et directeur d'EPIC) : 150€/jour/personne
- Structures hors Nouvelle-Aquitaine : 325€/jour/personne

Nb : en cas de formation distancielle, les séquences se cumulent pour former 1, 2 (ou plus) journées de formations. Le coût est à la journée.
Ex : 2 demi-journées = 1 journée (7h) / 7 séquences de 2h = 2 journées

CONTEXTE

La création du Comité Social et Économique (CSE) est une obligation réglementaire posée par les ordonnances du 22 septembre 2017 dites "Ordonnances Macron".

Il fusionne l'ensemble des instances représentatives du personnel, délégués du personnel (DP), comité d'entreprise (CE) et comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

La mise en place de cette instance est très formalisée et des formations obligatoires pour les élus du CSE sont accessibles un peu partout. Néanmoins, au-delà du cadre légal et réglementaire, le CSE est une bonne occasion pour créer des espaces de discussion sur le travail, pour veiller à l'épanouissement des salariés d'une structure : Qualité de vie au travail, dialogue social et juridique autour de la santé, de la sécurité et des conditions au et de travail !

Mais comment animer tout ceci ? C'est la question qui sera abordée tout au long de cette formation passionnante autour de l'humain et du travail.

Nouvelle formation

OBJECTIFS

Objectif professionnel

A l'issue de la formation, le/la stagiaire sera en capacité de coordonner le CSE le plus justement possible pour l'ensemble des salariés de la structure

Objectifs pédagogiques

- Concevoir un dialogue social adapté au contexte de l'entreprise
- Identifier attributions et moyens des membres CSE afin de piloter le dialogue social

PROGRAMME

La composition du CSE

- Attributions des membres CSE (titulaires et suppléants) et rôle de l'employeur
- Le référent harcèlement sexuel et agissements sexistes
- Le CSE en l'absence de délégué syndical

Les moyens généraux du CSE

- Les heures de délégation : nombre, report et mutualisation
- Les réunions : périodicité et préparation
- Local, panneau d'affichage et statut de salarié protégé

Les attributions et moyens en santé sécurité et conditions de travail

- La prévention des risques professionnels
- L'apport de la Loi santé du 2 août 2021
- Le rôle du CSE

Les moyens du CSE

- Information sur le plan d'action DUERP, les droits d'alertes, enquête suite à accident du travail et maladie professionnelle, la consultation suite à une inaptitude

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, échanges, jeux, cas pratiques, rédaction de plan d'action

MODALITES D'ÉVALUATION

Quiz, plan d'action